



Convocation :..... 17.06.2025
Affichage :..... 17.06.2025

Membres (statutaires.... 10
(présents..... 7
(votants..... 7

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

DU COMITÉ SYNDICAL

SÉANCE DU JEUDI 26 JUIN 2025 À 18H00

N° 2025/10

Objet : Approbation d'une convention de dépôt d'œuvres d'art à l'IUT et à La Maison Campus

Membres présents :

Communauté d'agglomération de Castres-Mazamet :

MM. Arnaud BOUSQUET, Xavier AZAÏS, Francis MATHIEU.

Conseil Départemental du Tarn :

M. Michel BENOIT, Mme Isabelle ESPINOSA, MM. Didier HOULES, Christophe TESTAS.

Secrétaire :

Christophe TESTAS

Assistaient également à la réunion :

M. Jean-Luc CHAMBAULT, Directeur en charge du développement du site d'enseignement supérieur – recherche – innovation de Castres-Mazamet

Mme Idalina DOS SANTOS, Assistante de direction – Syndicat mixte

Mme Josette FABRE, Responsable des affaires financières

Délibération n°2025/10

Approbation d'une convention de dépôt d'œuvres d'art à l'IUT et à La Maison Campus

Le Président ayant exposé,

En complément des actions culturelles réalisées en faveur des étudiants, dans l'objectif de rapprocher les œuvres d'art des lieux qu'ils fréquentent et de les sensibiliser à l'expression artistique, il est proposé à l'IUT et à l'INU-école d'ingénieurs ISIS que soit déposées dans le hall de l'IUT et à La Maison Campus les sculptures suivantes :

- de Pierre NOCCA (1916-2016), Papillons, 1962
- de Vincent BATBEDAT (1932-2010), Le Diamant, 2001.

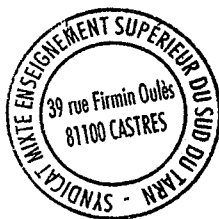
A cet effet, il est proposé au Comité syndical d'approuver le projet de convention de dépôt à conclure entre la Ville de Castres intervenant pour le compte du Musée Goya et le Syndicat Mixte.

Le Comité syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité des voix,

- approuve la convention de dépôt d'œuvres d'art, joint en annexe à la présente délibération,
- autorise le Président à signer ladite convention.

Fait et délibéré à Castres, le 26 juin 2025

Pour extrait conforme,
Le Président,



Arnaud BOUSQUET